



**Syndicat national des agents de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes**

10, Rue Auguste Blanqui - 93100 MONTREUIL

☎ 01 41 63 51 42 ☎ 01 41 63 51 40



@ : [cgt@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgccrf.finances.gouv.fr) - [www.cgt-ccrf.net](http://www.cgt-ccrf.net) - [Facebook/SNACCRF-CGT](https://www.facebook.com/SNACCRF-CGT)

**Conférence téléphonique du 5 mai 2020  
Présidée par le Ministre Bruno Le Maire  
Déclaration liminaire**

Monsieur le Ministre,

La CGT vous a fait parvenir une série de questionnements très précis et pour lesquelles nous attendons des réponses.

Le bilan qui sera fait après cette crise devra prendre en compte les difficultés rencontrées dans nos administrations et sur nos modes de fonctionnement. Nous vous alertons notamment sur tous les problèmes soulevés par l'inter ministérialité mais aussi les moyens dont dispose la DGCCRF notamment dans le cadre du télétravail.

Sur le recensement des situations administratives et notamment sur le suivi des agents malades, nous déplorons le fait de ne jamais avoir eu connaissance des chiffres concernant les agents de la DGCCRF.

Vous le savez, la CGT porte le projet d'une administration de contrôle et de police économique que nous avons pu développer auprès du Cabinet de Mme Pannier Runacher et auprès de notre Direction Générale.

La DGCCRF doit avoir pour ambition de participer à une véritable politique de police économique, s'inscrivant dans un Ordre Public Économique.

**Organisation du travail après le 11 mai**

Nous avons bien compris que le déconfinement se ferait très progressivement. La CGT a des propositions précises sur ce point.

Nous regrettons qu'à ce jour, aucune réunion dédiée au PRA et au déconfinement n'a eu lieu à la DGCCRF. Nous avons appris hier par M. Dussopt que nous aurons information des PRA dès leur validation ! Nous sommes à 4 jours du 11 Mai et à aucun moment nous n'aurons pu en débattre.

A minima, doivent être discutées notamment les modalités de reprises de l'activité, les moyens mobilisés, le positionnement professionnel des agents, les moyens de protection et le nécessaire suivi médical des agents, l'organisation et le nettoyage des locaux...

La CGT demande que des instructions écrites et précises soient adressées aux personnels de la DGCCRF et à leurs responsables hiérarchiques pour le 11 mai.

Il n'est pas possible par ailleurs de prendre le risque de faire travailler sur le terrain et dans les bureaux, un nombre trop élevé d'agents. C'est pourquoi nous vous demandons donc de favoriser et de faire perdurer le télétravail le 11 mai et après.

Nous souhaitons aussi savoir comment vous entendez ou non rouvrir les lieux de restauration collective pour les agents. Vous savez comme nous que si de telles réouvertures sont envisagées, des protocoles très stricts doivent être respectés dans ce cadre. Dans l'immédiat, nous demandons le maintien de la prise en charge des frais de repas prévue par décret sans besoin de justificatifs pour les personnels qui ne les ont pas ou plus, mais au moyen d'une attestation sur l'honneur.

La CGT vous demande d'assurer un suivi médical de l'ensemble des personnels de la DGCCRF. Ce suivi médical doit être assuré durant toute la période du processus de sortie du confinement et bien après.

Pouvez-vous par ailleurs nous confirmer que la demande de la CGT de reconnaissance automatique en accident du travail des agents de la DGCCRF malade du COVID 19 est en instance.

Sur la scolarisation des enfants : comment seront positionnés les agents qui assurent la garde et la scolarisation des enfants sans retrait bien évidemment du moindre jour de congés ou de RTT. Par ailleurs, le nombre d'enfants par classe semble devoir être limité. Enfin, certains enseignants ont clairement annoncé leur souhait de ne pas reprendre leur activité professionnelle et différents maires de commune annoncent leur intention de maintenir les écoles fermées. De nombreuses difficultés se posent et vous devez apporter aux agents de la DGCCRF, parents d'enfants, des réponses claires.

Nous profitons pour faire un focus sur le télétravail, car il y aurait beaucoup à dire, entre ceux qui ont pu correctement exercer leurs missions et ceux qui ont dû essayer de travailler sur du matériel personnel, sans connexion, sans accès aux applications métiers.....

**Nous revenons sur le volet des congés et des jours de RTT** pour redire une nouvelle fois que les dispositions arrêtées sont insupportables et iniques. Notre organisation syndicale condamne avec la plus grande fermeté ces mesures régressives. Elle appelle à tout mettre en œuvre pour s'y opposer. Une pétition intersyndicale est en cours à la DGCCRF.

Dans un tel contexte, notre organisation vous demande qu'aucun jour de congé et/ou de RTT ne soit retiré. Elle attire par ailleurs votre attention sur le fait que certains responsables hiérarchiques retirent d'une manière violente ces jours en adressant des notes aux agents.

Une motion a déjà circulé dans la Direccte Grand Est face à des comportements autoritaires de la hiérarchie.

Pour ne pas multiplier les questions, la CGT terminera en vous interrogeant sur :

- La nécessaire confirmation de l'arrêt des réformes (plus de fermetures de laboratoires, arrêt de l'OTE...)
- La nature et les contenus des propositions que vous formulerez au titre du projet de loi de finances 2021. Comme vous le savez, la CGT revendique le renforcement des moyens alloués à la DGCCRF à commencer par de nécessaires créations d'emplois ou encore l'octroi des matériels nécessaires et un plan ambitieux d'investissements en matière de recherche dans les laboratoires pour ne donner ici que quelques exemples.

L'ouverture d'une négociation salariale avec la revalorisation significative de la valeur du point d'indice qui doit trouver là encore une traduction dans le PLF. Quand est-il par ailleurs de discussions ministérielles sur l'octroi de primes annoncées par le gouvernement

### **Et enfin sur la situation économique et flambée des prix**

La période du confinement a été propice aux « profiteurs de guerre » comme certains disent. Nos services ont été là pour veiller, en mode dégradé, aux éventuelles dérapages et pratiques commerciales trompeuses. Pour ce qui concerne l'alimentation, chacun a pu constater la flambée des prix. Les caddys ont presque doublés. Les GMS en auraient-elles profités ? A coup sûr oui !

Nous avons appris notamment par voie de presse qu'une cellule de contrôle de la qualité des masques composée d'agents de la DGFIP, DGDDI, DGE aurait été créée. C'est avec surprise que nous constatons qu'aucun agent de la DGCCRF ne serait appelé à participer à cette nécessaire mission de contrôle. Les laboratoires communs ne sont pas plus cités. Pouvez-vous nous expliquer le pourquoi d'un tel choix, pouvez-vous nous dire quelles sont les compétences exactes et les modalités d'intervention envisagées de cette cellule.

Par ailleurs, nous avons pris acte du tarif plancher a 0,95 c l'unité des masques vendus en pharmacie. Quels contrôles seront initiés, pourquoi 0,95 c.

Plus fondamentalement encore, pourquoi ne pas avoir envisagé la gratuité de la mise à disposition de ces masques qui nous semble nécessaire alors que nous sommes confrontés à une crise sanitaire et à un enjeu de santé publique extrême.

Nous vous remercions de votre écoute, nous serons attentifs à vos réponses.